



DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

A V I S est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire du 9 mai 2016, à 20 h, en la salle du conseil, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'usage conditionnel, en vertu du Règlement numéro RCA05-19010 relatif aux usages conditionnels, pour l'immeuble situé au 2005, rue Saint-Antoine.

Cette demande a pour effet :

- De permettre l'implantation d'un usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées dans le local situé au 2005, rue Saint-Antoine, à certaines conditions.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de la séance.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 21 avril 2016.

M^e Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

APPLICATION FOR A CONDITIONAL USE AUTHORIZATION

N O T I C E is hereby given that at its regular sitting of May 9, 2016, at 8 p.m., in the council chambers, at 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, the borough council will render a decision on an application for conditional use, under By-law number RCA05-19010 with regard to conditional uses, for the immovable located at 2005, rue Saint-Antoine.

The purpose of this application is to:

- Allow a conditional use for an establishment serving alcoholic beverages, in the case of premises located at 2005, rue Saint-Antoine, provided that certain conditions are met.

Any interested person may be heard by borough council during the sitting with regard to this request.

Given in Montréal, borough of Lachine, this April 21, 2016.